

PROJETS URBAINS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

UNE SÉLECTION DE PROJETS
D'AMÉNAGEMENT - MARS 2017

Cette publication présente une sélection de 23 projets d'aménagement qui illustre le dynamisme et la capacité de la MEL à porter des opérations d'une grande variété tant en termes de montages immobiliers que de mixité programmatique.



PROJETS URBAINS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

UNE SÉLECTION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT - MARS 2017



PROJETS URBAINS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

UNE SÉLECTION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT - MARS 2017

La Métropole Européenne de Lille est un véritable vivier de projets urbains et économiques. Cette publication présente une sélection, non exhaustive, d'une vingtaine d'opérations d'aménagement qui illustrent la diversité des montages immobiliers et la mixité des programmes.



Tous ces projets existent grâce à l'engagement de la MEL qui, en tant que maître d'ouvrage, concédant, propriétaire foncier... adapte ses moyens d'interventions à la typologie des opérations, dans une logique constante de qualité et d'efficacité.

Avec ses partenaires, au premier rang desquels les villes et les aménageurs, la MEL poursuit et intensifie ses efforts d'investissement pour créer la métropole de demain.

Une métropole en harmonie avec la longue histoire urbaine nord-européenne, commerçante et industrielle.

Une métropole dynamique, sur le podium des métropoles les plus attractives de France : 2^e centre d'assurance, 3^e place juridique et financière et 3^e quartier d'affaires avec Euralille.

Une métropole internationale, au cœur de l'Europe et du triangle des capitales Londres - Paris - Bruxelles.

Une métropole agréable et accueillante, où il fait bon vivre et travailler.

Découvrez notre vision et notre programmation ambitieuse pour le territoire métropolitain.

Damien Castelain
Président de la Métropole
Européenne de Lille

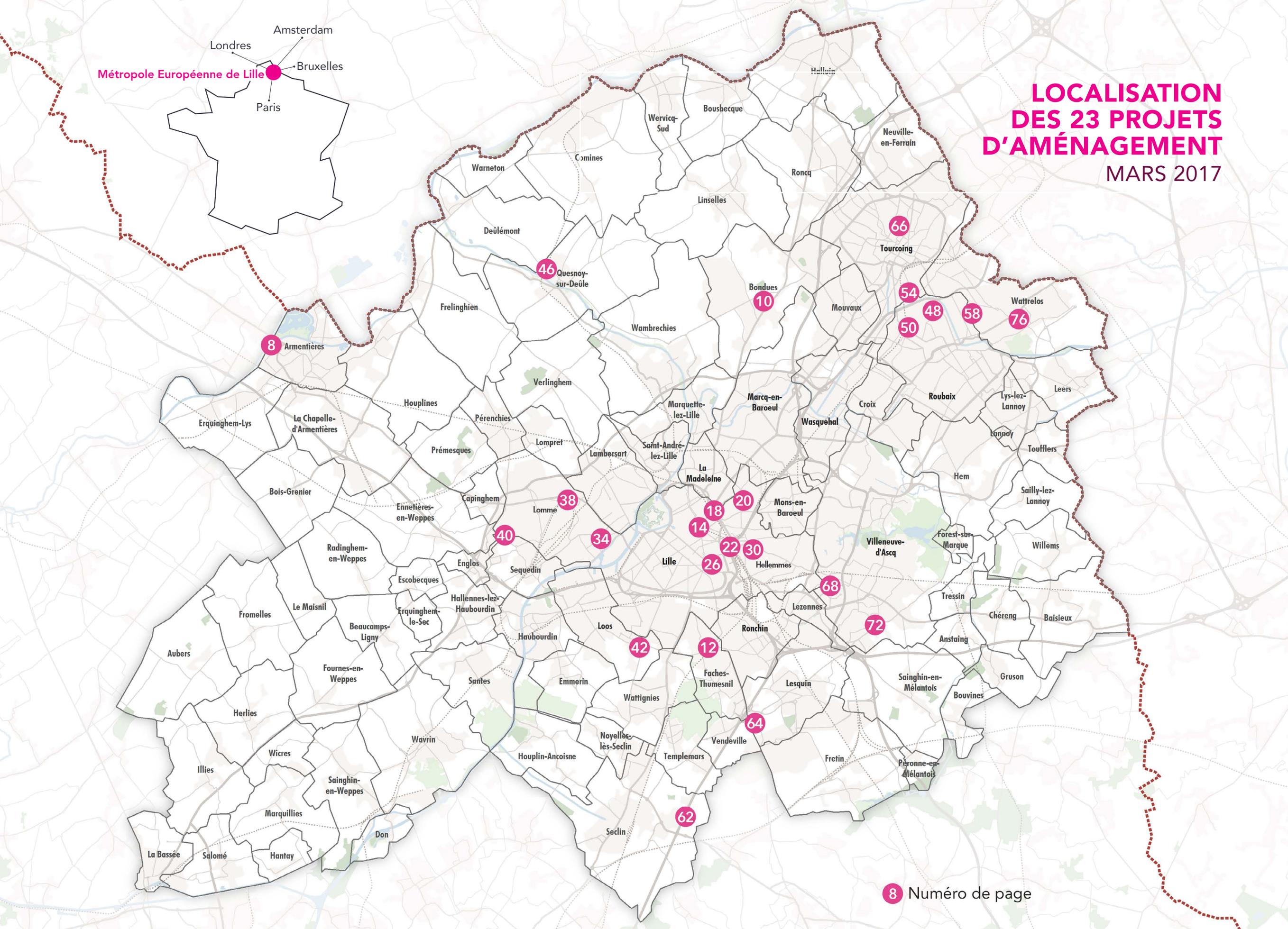
SOMMAIRE

p.8	ARMENTIÈRES EURALOISIRS	p.42	LOOS EURASANTÉ
p.10	BONDUES CŒUR DE BOURG	p.46	QUESNOY-SUR-DEÛLE ANGE GARDIEN
p.12	FACHES-THUMESNIL JAPPE-GESLOT	p.48	ROUBAIX BLANCHEMAILLE
p.14	LILLE EURALILLE 3000	p.50	CAMPUS GARE
p.18	METROPOLITAN SQUARE	p.54	ROUBAIX - TOURCOING - WATTRELOS L'UNION
p.20	PÉPINIÈRE SAINT-MAURICE	p.58	ROUBAIX - WATTRELOS LA LAINIÈRE
p.22	PORTE DE VALENCIENNES	p.62	SECLIN - TEMPLEMARS VENDEVILLE - LESQUIN
p.26	SAINT-SAUVEUR	p.66	PORTE SUD DE LA MÉTROPOLE
p.30	LILLE - HELLEMES FIVES-CAIL	p.68	TOURCOING QUADRILATÈRE DES PISCINES
p.34	LILLE - LOMME RIVES DE LA HAUTE DEÛLE	p.72	VILLENEUVE D'ASCO GRAND ANGLE
p.38	LOMME MULTILOM	p.76	VILLENEUVE D'ASCO SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS
p.40	LOMME - CAPINGHEM ENNETIÈRES-EN-WEPPES		HAUTE BORNE
	ENGLOS - SEQUEDIN		WATTRELOS CENTRE-VILLE
	EURALIMENTAIRE		

Amsterdam
Londres
Bruxelles
Paris
Métropole Européenne de Lille

LOCALISATION DES 23 PROJETS D'AMÉNAGEMENT

MARS 2017





© Agence AXO

La Lys qui longe l'emprise du projet est un atout économique et touristique majeur.



Armentières **EURALOISIRS**

Fruit d'un partenariat entre les propriétaires, la Ville et la MEL, ce site emblématique intégrant l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier, monument historique et « Château de l'industrie » de la métropole lilloise, se transforme en site d'excellence dédié aux loisirs. Connecté à un corridor écologique, économique et touristique majeur : le cours d'eau de la Lys, le projet Euraloisirs reposera sur une ambition programmatique forte, alliant mixité et activité de loisir. La société VEGA 1965, propriétaire du site, entame une reconversion et une recomposition spatiale entre logements, équipements publics, activités et loisirs. L'aménagement de ce site s'accompagnera d'un développement qualitatif sur l'ensemble du quartier, profitant des propriétés de la MEL, d'une superficie d'environ six hectares.



Superficie 12,3 ha + 6 ha en périphérie du site Euraloisirs.

Programme 50 000 m² de SDP dont 60 % d'activités sports et loisirs + commerces économiques et 40 % de logements.

Maîtrise d'ouvrage VEGA 1965 et Groupe Édouard Denis.

Auteur du projet urbain Groupe IRD - AMO
Agence AXO - Mandataire, Agence Maes - Architecte, Profil Ingénierie - Bureau d'étude VRD et Osmose.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **2017** dépôt du permis d'aménager sur le site Euraloisirs.
Étude globale sur le développement du quartier Salengro.
Fin 2017 dépôt des permis de construire, notamment pour le pôle multi-loisirs.



Bondues **CŒUR DE BOURG**

Le projet « Cœur de bourg » de la commune attractive de Bondues, au nord de la métropole, tire profit d'un ancien site à dominante économique en frange du centre bourg historique, pour développer et diversifier son offre de logements. Ce projet permettra également de renforcer la centralité par l'accueil de commerces, de services et de nouveaux équipements d'intérêt communal.

Le parti d'aménagement s'organise autour d'un véritable poumon vert, aussi bien lieu d'habitation qu'espace de rencontre. Il s'inscrit dans une démarche durable où les déplacements doux sont favorisés pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants.



© Atelier d'architecture et d'urbanisme Pierre Bernard / Paysages Agence d'architectes paysagistes

L'espace vert central est invariant du projet qui viendra dynamiser le centre ville de Bondues.

Superficie	4 ha.
Programme	24 000 m² de SDP. Habitat : 20 000 m ² , soit environ 230 logements, dont 50 % de logements sociaux. Équipements : 2 350 m ² . Locaux commerciaux et tertiaires : 1 550 m ² . Espaces publics de grande qualité paysagère.
Maîtrise d'ouvrage	En cours de négociation.
Auteur du projet urbain	Atelier d'architecture et d'urbanisme Pierre Bernard ; Paysages Agence d'architectes paysagistes.
Procédure d'aménagement	ZAC.
Calendrier	Décembre 2013 création de la ZAC. 2017 attribution de la concession. 2018 démarrage des travaux.



Faches-Thumesnil JAPPE-GESLOT

La Ville de Faches-Thumesnil, au sud de Lille, a le projet de réhabiliter et de transformer profondément le secteur « Jappe-Geslot » situé au centre de la commune, à proximité de la mairie. Le projet propose un programme très diversifié d'habitat dans un espace apaisé. L'accent est d'ailleurs mis sur la constitution d'un maillage viarie hiérarchisé avec une vitesse de circulation réduite pour favoriser les modes doux. La métropole et la commune ont sur ce projet des objectifs de développement d'un écoquartier, avec une attention particulière à la requalification des espaces publics, en lien avec les espaces verts des environs.



© La Fabrique Urbaine - Terridev - Schema

Superficie 5,4 ha.

Programme Environ 35 000 m² de SDP.
Habitat : 34 400 m², soit 480 logements (collectifs, semi-collectifs, individuels) et une résidence seniors de 80 chambres.
Activités : 600 m².

Maîtrise d'ouvrage MEL en attente de la désignation d'un aménageur.

Auteur du projet urbain La Fabrique Urbaine ; Terridev ; Schema.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **Juin 2016** création de la ZAC.
Mars 2017 lancement de la consultation pour la concession d'aménagement.
Mars 2018 attribution de la concession d'aménagement.
Début 2019 démarrage des travaux.



© Alexandre Jansel - MEL



Lille

EURALILLE 3000

Euralille 3000 engage la densification du 3^e quartier d'affaires de France, pour accueillir le développement des besoins économiques métropolitains, et renforcer Euralille sur l'échiquier national et européen. Le projet urbain réorganise les flux de déplacements tous modes confondus afin d'accueillir toutes les augmentations programmées de ce « hub » métropolitain de transports. Il vise à intensifier la vie du quartier et à renforcer sa qualité d'usage par une plus grande mixité programmatique de commerces, de logements, de restaurants, cafés, etc. et par une profonde relecture des espaces publics.



Superficie 26 ha.

Programme 250 000 m² de surface de plancher à développer sur 20 ans.
La 1^{ère} phase 2016-2022 comprend la réalisation de 70 000 m² de SDP à vocation tertiaire.

Maîtrise d'ouvrage SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Agence Saison Menu.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2015 - 2016** établissement de la programmation Euralille 3000, attribution de la concession d'aménagement à la SPL Euralille et modification du PLU.
Décembre 2016 démarrage des travaux du lot Swam.
2016-2017 commercialisation des lots 10.6 et 10.8 sur le secteur Chaude Rivière, et du lot 10.9 face à Lille Grand Palais.
2017 - 2019 réaménagement complet des espaces publics du secteur central Euraflandres, et achèvement du secteur Chaude Rivière.



L'opération Swam développée par Nacarat accueillera notamment l'hôtelier Mama Shelter.

© Nacarat + De Alzou



Sur l'esplanade François-Mitterrand, épicerie métropolitaine, des nouveaux programmes permettront de renforcer son intensité.

© Vincent Lecigne - MEL



Lille

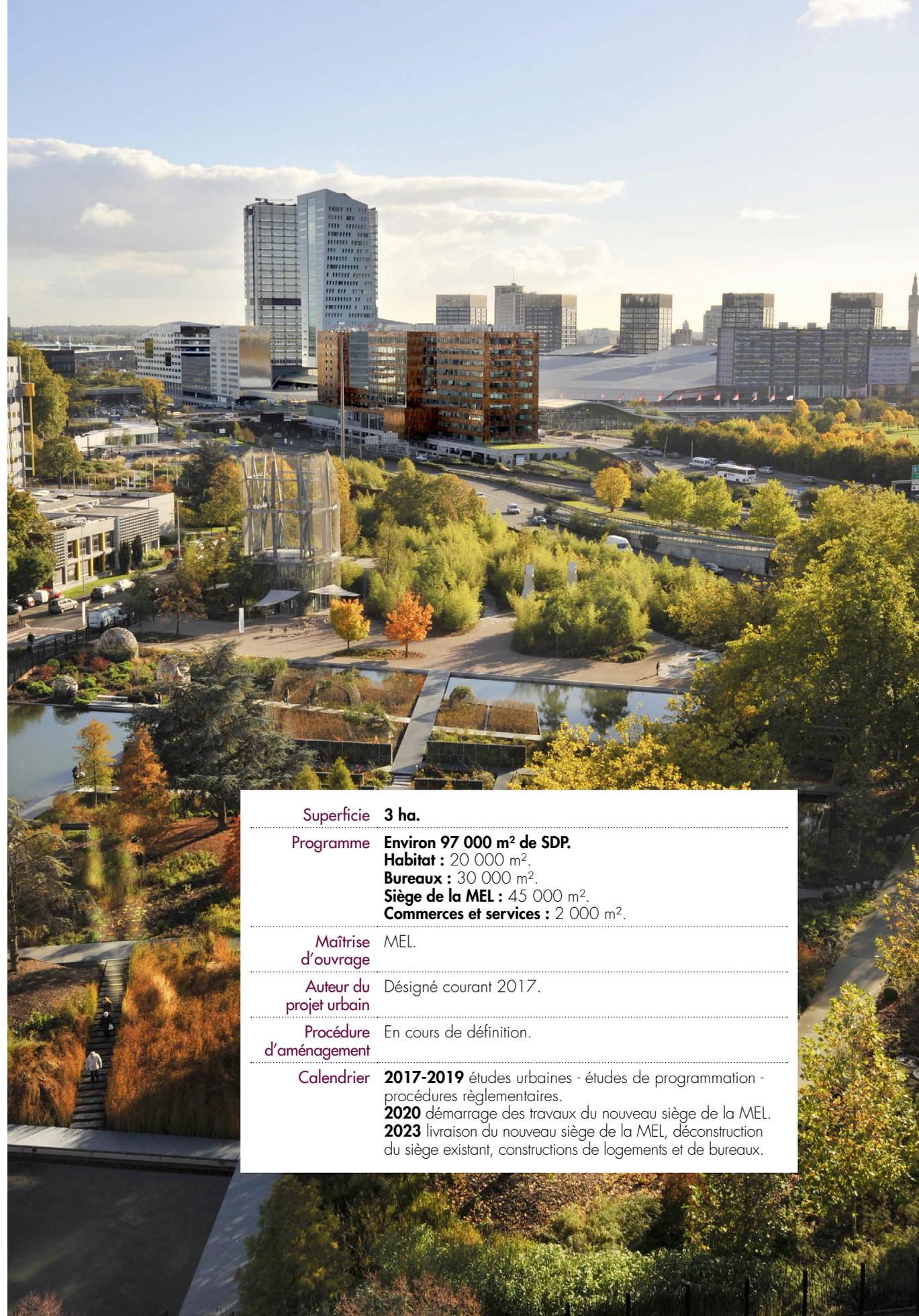
MÉTROPOLITAN SQUARE

Jouissant d'une situation exceptionnelle, au cœur de la métropole et aux abords immédiats d'Euralille, le quartier du Ballon, baptisé Métropolitan Square, est constitué du siège historique de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Un siège qui n'a pas été conçu pour durer, devenu inadapté, tant en termes d'espaces que de normes environnementales. L'objectif de la Métropole est d'engager l'aménagement d'un nouveau morceau de ville afin de mieux valoriser son site historique. Il comprendra la construction de son nouveau siège inscrit dans une programmation mixte mêlant logements et bureaux, commerces et services de proximité, le tout dans un cadre paysager attractif. Les enjeux consisteront à réussir la couture urbaine entre Euralille et le quartier apaisé du Romarin, intégrer le nouveau siège de la MEL dans son environnement, et relier les entités paysagères existantes : cimetière de l'Est, Jardin des Géants, Parc Matisse.



Vue de principe du projet urbain, construite à partir des capacités générées par le PLU. On y perçoit l'environnement arboré du site et sa fonction transitoire entre le tissu de La Madeleine et Euralille.

© ANMA - Stereograph



Superficie 3 ha.

Programme Environ 97 000 m² de SDP.
Habitat : 20 000 m².
Bureaux : 30 000 m².
Siège de la MEL : 45 000 m².
Commerces et services : 2 000 m².

Maîtrise d'ouvrage MEL.

Auteur du projet urbain Désigné courant 2017.

Procédure d'aménagement En cours de définition.

Calendrier **2017-2019** études urbaines - études de programmation - procédures réglementaires.
2020 démarrage des travaux du nouveau siège de la MEL.
2023 livraison du nouveau siège de la MEL, déconstruction du siège existant, constructions de logements et de bureaux.



Lille PÉPINIÈRE SAINT-MAURICE

Le projet de l'îlot « Pépinière » se situe à cheval entre le quartier d'affaires Euralille et le faubourg Saint-Maurice, entre les tours de bureaux et les maisons individuelles du tissu faubourien. Sur cette emprise, le projet permet le développement d'une densité construite importante en lien direct avec le hub de transport du quartier d'affaires. La mixité sociale en matière d'habitat contribue à répondre au manque de logements constaté sur la métropole, qui plus est dans un secteur faiblement doté en logements sociaux. Ce développement intègre le souci de préserver la qualité de vie du quartier par un travail spécifique sur la programmation, la qualité des espaces publics et la prise en compte des enjeux de biodiversité.



Superficie 1,8 ha.

Programme 24 700 m² de SDP.
Habitat : 21 600 m², dont
logements libres : 7 000 m²
logements sociaux : 7 000 m²
logements en accession sociale et maîtrisée : 3 500 m²
30 logements spécifiques association Papillons
Blancs : 2 100 m²
Commerces, services et activités : 3 100 m²

Maîtrise d'ouvrage SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Tandem+ ; Leblanc Venacque.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2013 désignation de la SPL Euralille comme concessionnaire.
2016 démolition Phase 1.
1^{er} trimestre 2017 début des travaux de voirie.



Lille PORTE DE VALENCIENNES

Le projet de la Porte de Valenciennes permet la restructuration d'un important quartier de logements sociaux issu de la Reconstruction tout en achevant le bouclage des boulevards extérieurs lillois.

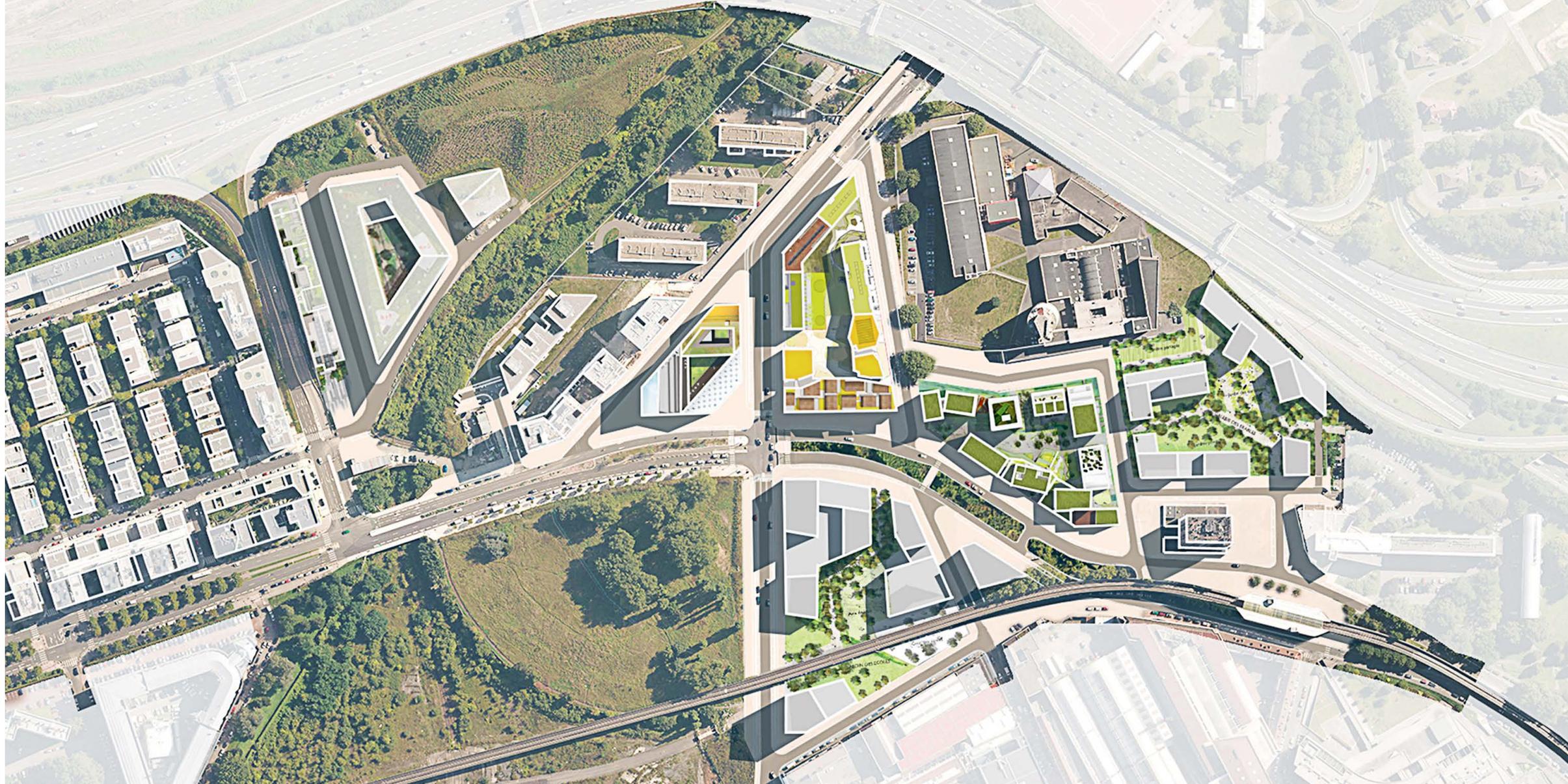
Plus de 300 logements sociaux très vétustes ont ainsi été démolis, laissant place à 1000 nouveaux logements dont 35 % à caractère social, des bureaux, des activités, des commerces et des équipements. Symbole du quartier, la maison « Stéphane Hessel », située à la rotule des projets de la Porte de Valenciennes et de Saint-Sauveur, groupe une auberge de jeunesse, une crèche et le centre des innovations socioéconomiques. Elle constitue le lieu central de la vie du quartier. En reconnectant les boulevards entre eux, le projet permet de gommer le caractère autoroutier du site et de fluidifier la circulation. La composition des immeubles en « îlots jardins » restructure les liaisons piétonnes. Ces dernières prolongent la promenade des remparts et l'articulent avec l'empreinte du métro aérien. Ces promenades sont à la fois paysagères et équipées de mobiliers ludiques et sportifs à destination des habitants.



Le lot 4.1 développe 18 500 m² de logements, commerces et services sur un programme porté par Bouwfonds Marignan, Vilogia avec l'agence Saison-Menu et Gaëtan Le Penhuel

Les 11 500 m² de bureaux (dont 80 logements) viennent s'adresser sur le nouveau boulevard. Conçu par Beal & Blanckaert et développé par Nacarar, le programme Citizen innove avec ses maisons sur le toit.





L'aménagement conçu par François Leclercq et Michel Guthmann permet le bouclage du boulevard extérieur.

François Leclercq Architectes Urbanistes / Michel Guthmann Architecture Urbanisme / Agence Ter / Verdi Ingénierie



L'équipement public central, la maison « Stéphane Hessel » regroupe l'auberge de jeunesse de Lille, un centre de la petite enfance et le centre de rénovation socio-économique.

© Vincent Lecigne - MEL

Superficie 16 ha.

Programme 125 000 m² de SDP.

Habitat : 81 000 m², soit environ 1000 logements, dont 35 % de logements sociaux, 25 % en accession aidée, 40 % en accession libre.

Bureaux : 27 000 m².

Commerces, activités, services : 12 000 m².

Équipements : 5 000 m².

Maîtrise d'ouvrage SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain François Leclercq Architectes Urbanistes ; Michel Guthmann Architecture Urbanisme ; Agence Ter ; Verdi Ingénierie.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2007 - 2019 durée de la concession d'aménagement.

À ce jour : environ 70 % des espaces publics réalisés, 283 logements livrés, 319 logements en chantier.

Restent à construire :

430 logements, dont 284 déjà commercialisés, 76 logements pour le Foyer de jeunes Travailleurs, 70 logements en accession libre (commercialisation 2017).



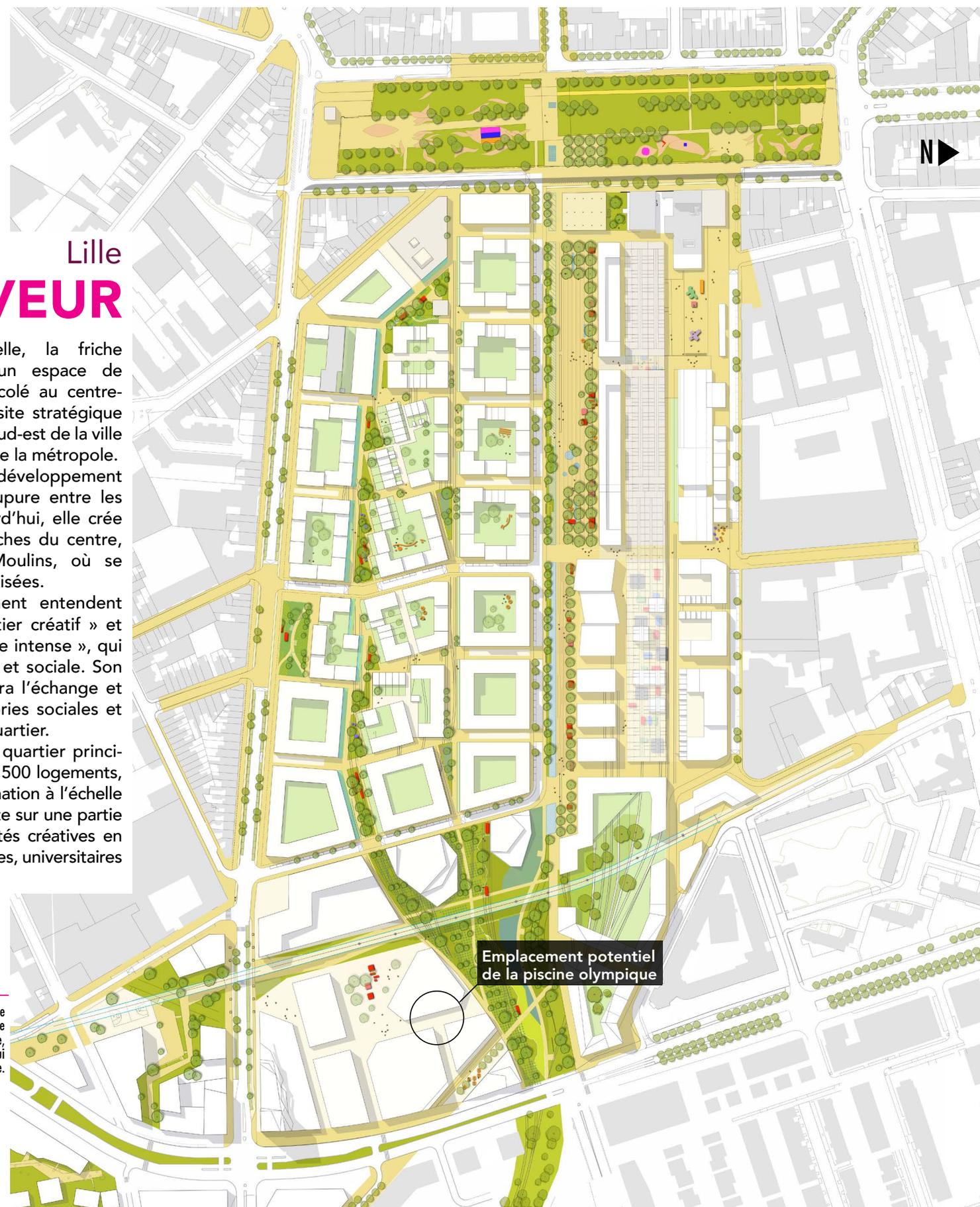
Lille SAINT-SAUVEUR

Opportunité foncière exceptionnelle, la friche ferroviaire de Saint-Sauveur est un espace de 23 hectares au sud-est de Lille, accolé au centre-ville et au quartier de Moulins. Ce site stratégique permet de finaliser l'urbanisation du sud-est de la ville intramuros et de renforcer le centre de la métropole. L'ancienne gare de fret a structuré le développement urbain de Lille en formant une coupure entre les quartiers intra-muros. Encore aujourd'hui, elle crée une rupture entre les quartiers proches du centre, relativement aisés, et celui de Moulins, où se concentrent des populations défavorisées.

Les grands principes d'aménagement entendent concilier la conception d'un « quartier créatif » et l'émergence d'un « morceau de ville intense », qui bénéficie d'une mixité fonctionnelle et sociale. Son « urbanisme du mélange » permettra l'échange et l'équité entre les différentes catégories sociales et générations qui résideront dans le quartier.

Le projet « Saint-Sauveur » crée un quartier principalement résidentiel, avec à terme 2500 logements, mais aussi un nouvel espace de destination à l'échelle métropolitaine. La dynamique existante sur une partie du site permet d'imaginer des activités créatives en lien avec les établissements scientifiques, universitaires et culturels du secteur.

Véritable quartier inséré dans le tissu dense de Lille intra-muros, Saint Sauveur sera également un lieu de destination avec le projet de piscine olympique, des activités ludiques et culturelles qui irriguent déjà la friche ferroviaire.





L'ambiance intérieure des futurs « îlots Nordiques », ces ensembles de logements conçus par l'agence danoise Gehl.

Superficie 23 ha.

Programme Constructibilité minimale de 300 000 m² de SDP.
Habitat : 200 000 m², soit environ 2 500 logements :
 35 à 40 % de locatif social, 15 % de locatif intermédiaire,
 10 à 20 % d'accession aidée, 30 à 35 % de libre.
 La part de logements sociaux représente ainsi 70 % de
 la programmation du futur quartier.
Bureaux : 55 000 m².
Commerces et locaux d'activités : 25 000 m².
Équipements d'intérêt collectif : 20 000 m²,
 dont une piscine olympique.

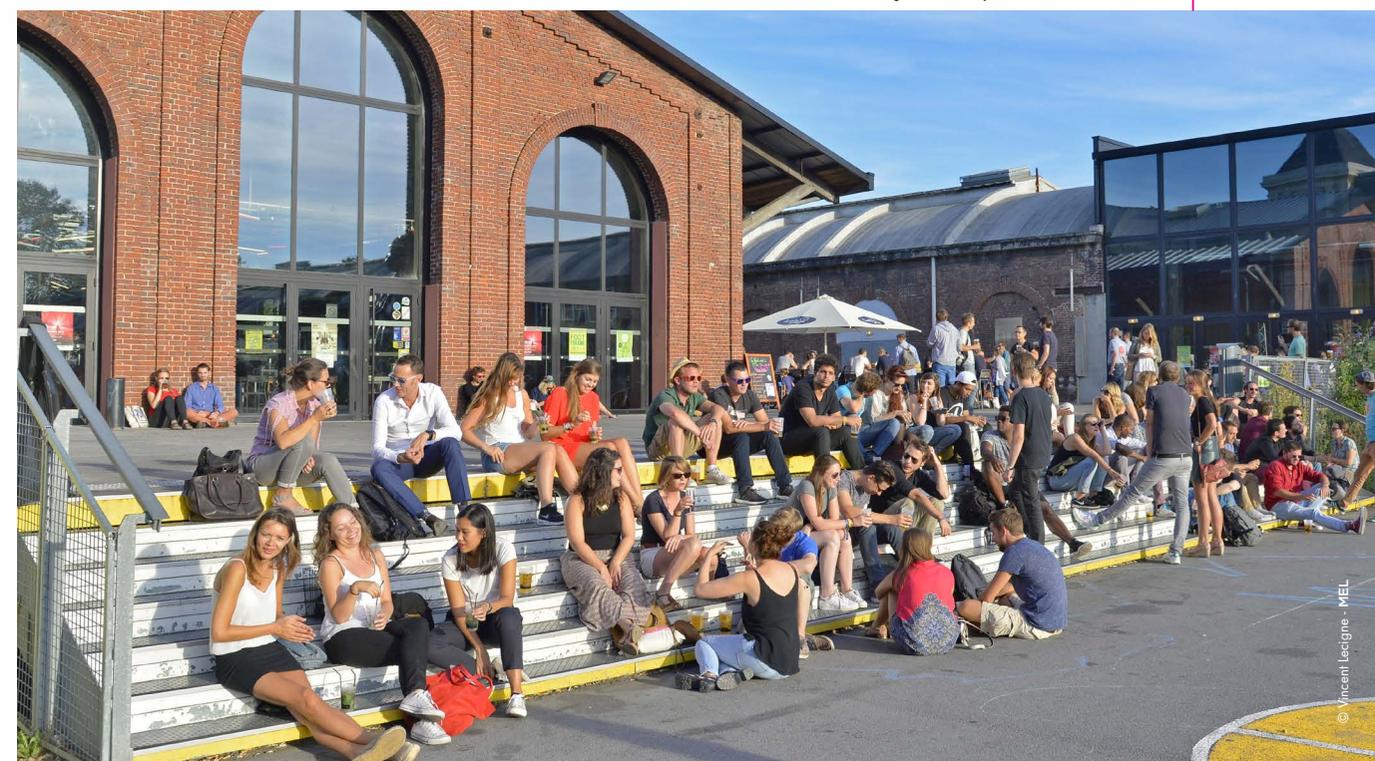
Maîtrise d'ouvrage MEL, mandat d'étude à la SPL Euralille.

Auteur du projet urbain Groupement : Gehl Architects ;
 SARL Béal-Blanckaert ; Mageo Morel Associés.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2013 - 2015** études pré opérationnelles.
2015 création de la ZAC.
2016 - 2018 études opérationnelles.
2017 réouverture de la concertation préalable en vue de
 la modification du dossier de création de ZAC
Mi 2018 concession in house avec la SPL Euralille.
2019 dossier de réalisation de ZAC.

Le bistrot de Saint So et l'espace d'exposition aménagé sur le site génèrent une forte attractivité et laisse présager une greffe remarquable avec la ville constituée.





Lille
Hellemmes
**FIVES
CAIL**

Fermée en 2001, l'usine Fives Cail Babcock a légué, sur près de 17 hectares, des bâtiments industriels monumentaux, générant une structure urbaine dont la beauté et le potentiel ont la force d'une évidence. L'identité fivoise et le rapport du quartier à son passé industriel sont intimement liés à ce site qui porte la mémoire d'un siècle et demi d'activités industrielles.

La MEL et les Villes de Lille et Hellemmes ont engagé la conversion de ce site inscrit dans un périmètre plus large, de près de 25 ha, pour créer un quartier mixte, intense et diversifié, et cela par la recherche d'une identité qui respecte l'héritage historique tout en s'incarnant dans un processus contemporain de fabrication de ville résolument mixte. Aujourd'hui, ce projet inédit de reconquête urbaine vise à créer un quartier exemplaire d'un point de vue urbain, social et environnemental, au sein d'un territoire prioritaire de la politique de la ville.

La conservation et le réemploi de certaines halles et de la trame des espaces publics inscrivent le projet dans une logique d'urbanisme de recyclage, qui évite l'étalement et qui construit la ville sur elle-même. Un « parc en réseau » de 7 hectares sert d'armature au projet et favorise son intégration et son ouverture sur les quartiers environnants. Les halles réhabilitées deviennent des passages publics couverts, sur lesquels s'ouvrent de nouvelles activités. Un système innovant de gestion des eaux pluviales sera mis en place, qui permettra à celles-ci d'agrémenter et caractériser les espaces verts tout en contribuant à la convivialité.



Les 17 ha de l'emprise industrielle sont quasi intégralement bâtis.
Les halles monumentales sont structurellement solidaires rendant complexe leur transformation,
mais elles permettent d'imaginer des programmes originaux.



Lille
Lomme
**RIVES
DE LA HAUTE DEÛLE**

Écoquartier aujourd'hui reconnu nationalement, les Rives de la Haute Deûle, situé à l'ouest de l'agglomération lilloise, a connu une métamorphose urbaine importante depuis une dizaine d'années.

Un nouveau quartier a été créé avec l'ensemble des fonctions urbaines : logements répondant à tous les besoins, activités économiques, commerces, espaces publics de qualité s'appuyant sur l'armature paysagère et environnementale du lieu. La mixité sociale et la mixité fonctionnelle ont guidé toutes les réflexions et se sont concrétisés dans les projets.

L'ancienne usine Le Blan-Lafont, EuraTechnologies, symbole fort de la transformation du quartier et bâtiment emblématique de la ville et de la métropole, est devenue un pôle d'excellence et un écosystème reconnu. C'est une référence et un moteur indéniables en matière de numérique.

Superficie 25 ha (phase actuelle).

Programme 152 000 m² de SHON en phase actuelle
Habitat : 65 300 m², soit 860 logements
Activités tertiaires : 81 200 m².
Équipements : 5 500 m².

Maîtrise d'ouvrage Soreli, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain PDAA (J.P. Pranlas-Descours).

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2003 création de la ZAC.
 2004 désignation de Soreli comme aménageur.
 2007 début des travaux sur le secteur central.
 2009 livraison du bâtiment Le Blan Lafont.
 2008 - 2020 livraisons des bureaux.
 2010 - 2020 livraisons des logements.



- Projets réalisés
- Projets en cours de réalisation
- Projets permis de construire obtenu
- Projets en commercialisation
- Projets en étude
- 16 Numéro des lots



© Alexandre Traïnel - MEL

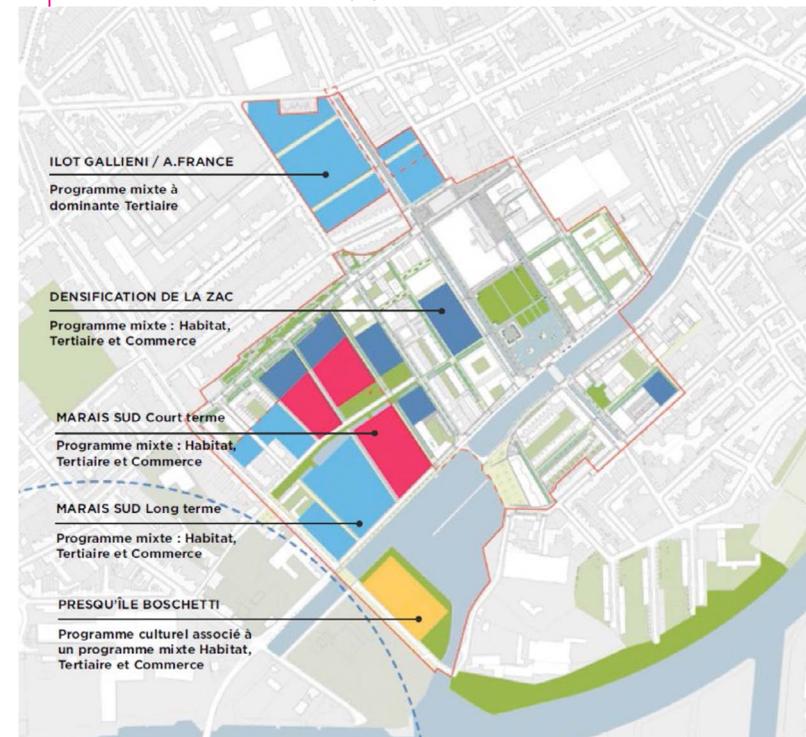
ET, DÈS DEMAIN, VERS UN NOUVEAU PROJET URBAIN

L'ambition de la MEL et des Villes de Lille et de Lomme est de poursuivre la dynamique de ce projet d'envergure métropolitaine.

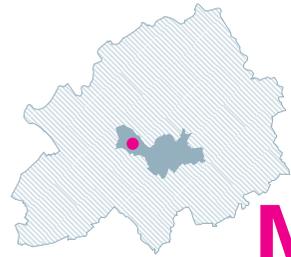
Sur un périmètre de 38 hectares, qui comprend les 25 hectares de l'actuelle ZAC, il s'agira de réaliser quelque 150 000 m² de SDP, dont 100 000 m² à court et moyen termes.

Cette nouvelle phase confirmera la mixité urbaine, sociale et fonctionnelle du projet. Elle favorisera les pratiques touristiques, culturelles, sportives et festives du quartier, et renforcera la dynamique économique d'EuraTechnologies. Elle préparera également la transition de l'habitat et des activités tertiaires vers une programmation plus économique favorisant le développement de la ville productive.

Périmètre de 38 hectares mis à la concertation dans le cadre de la définition d'un nouveau projet.



- | | |
|------------------------------------|--|
| Bâtiment | Densification de la ZAC |
| Espaces verts publics | Marais sud, court terme |
| Espaces verts privés | Long terme |
| Allées et espaces piétonniers | Presqu'île Boschetti |
| Eau (canaux, jardins d'eau, noues) | Périmètre de concertation |
| Périmètre ZAC première phase | Périmètre de protection des risques technologiques |



Lomme **MULTILOM**

Proche du métro et bénéficiant d'un environnement résidentiel, le site de Multilom à Lomme est pourtant une emprise fermée et peu perméable. L'enjeu majeur pour ce site est donc son ouverture et son inscription dans le quartier, la ville et la métropole. Le projet permettra de développer un habitat diversifié de maisons en rangs, d'immeubles de logements collectifs et d'habitat intermédiaire à proximité du métro. La Ville, conformément à son « plan programme urbain lommois », souhaite des espaces publics paysagers vastes et arborés (parc, square et traverses) en accompagnement de l'intensité urbaine ambitieuse souhaitée. Le projet se raccordera au bâtiment de la médiathèque, nouera des liens entre les quartiers, multipliera les points d'accès et favorisera la perméabilité. Enfin, il permettra de requalifier la rive des voies ferrées existantes.



© Saison-Menu



© Alexandre Traisnel - MEL

Superficie 6 ha.

Programme 45 000 à 50 000 m² de SDP, entièrement dédiée à l'habitat :

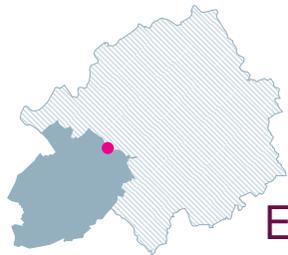
- environ 550 logements (35 000 à 40 000 m²) : 38 % à vocation sociale (23 % de logements sociaux et 15 % de PSIA), 52 % de logements libres, 10 % de logements à prix maîtrisés et PLS.
- des résidences pour personnes âgées (7 000 m²) et étudiantes (3 000 m²).
- des espaces publics paysagers vastes et arborés (parc, square et traverses).

Maîtrise d'ouvrage MEL, en cours d'attribution d'une concession d'aménagement à Nexity.

Auteur du projet urbain Saison-Menu.

Procédure d'aménagement En cours de définition (permis d'aménager ou permis de construire valant division).

Calendrier 2011 première enquête publique.
2016-2017 mise en compatibilité du PLU et désignation du concessionnaire.



Lomme-Capinghem
Ennetières-en-Weppes
Englos-Sequedin

EURALIMENTAIRE

Après les succès économiques et commerciaux d'EuraTechnologies, Eurasanté, Euralille, ou encore la Haute Borne, la MEL a lancé en 2016 un nouveau site d'excellence : « Euralimentaire ».

S'appuyant sur la dynamique économique du plus grand marché de gros français après Rungis (MIN) et ses 50 grossistes pour 191 millions d'euros de chiffre d'affaire, ce nouveau site porte quatre ambitions :

- développer un hub logistique alimentaire de référence et offrir les capacités d'accueil foncières et immobilières à de nouvelles activités économiques liées à l'alimentaire ;
- faire progresser la part des produits locaux dans les circuits de distribution locaux ;
- renforcer la recherche et l'expérimentation sur la qualité, la sécurité et la traçabilité des produits alimentaires ;
- promouvoir les métiers et favoriser l'emploi de l'ensemble de la filière alimentaire métropolitaine.

La MEL propose donc de nombreuses opportunités pour investir sur ce territoire d'avenir « Euralimentaire » sur tous les segments de parcours résidentiels des entreprises (sortie d'incubation, PME/PMI, ETI, grandes entreprises ...) dans les secteurs productifs, logistiques.



© Richard Baron / Light Motiv

Superficie Secteur d'intérêt et d'opportunité de 387 ha.

Programme Identification de nombreuses opportunités d'investissement sur tous les segments de parcours résidentiels des entreprises (de l'incubation, aux PME/PMI, ETI et grandes entreprises) dans les secteurs productifs et logistiques s'inscrivant dans la dynamique d'Euralimentaire :

- un marché de gros ouvert aux investisseurs à l'horizon 2018-2019 (30 ha) ;
- la reconquête de la ZAMIN (40 ha) notamment sur ses immobiliers (entrepôts) et fonciers ;
- la requalification du centre commercial ;
- la création d'un futur parc d'activités au sud de ce territoire de projets, dédié aux activités logistiques et industrielles dans le cœur de cible Euralimentaire (30 ha).

Maîtrise d'ouvrage MEL en partenariat avec les acteurs privés notamment Immochan.

Auteur du projet urbain En cours de désignation.

Procédure d'aménagement En cours de définition.

Calendrier Depuis décembre 2016 veille foncière ZAMIN, 2018 déclassement du MIN et nouveau mode de gestion, 2019 - 2025 réaménagement du centre commercial, réalisation d'un nouveau parc d'activités dédié à Euralimentaire.



LOOS EURASANTÉ

Au sein du troisième pôle de santé français, Eurasanté est un site d'excellence dédié aux activités de pointe de la filière biologie - santé - nutrition. Il s'inscrit au cœur du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe. Aux côtés des 50 laboratoires, sept hôpitaux, quatre facultés et sept instituts de formation, ce secteur élargi de 300 hectares accueille également logements, parcs paysagers et espaces de loisirs. Le parc Eurasanté (36 hectares) y est conçu comme un véritable parc paysager. Lieu d'activités, il est aussi lieu de vie ouvert à la promenade et aux loisirs urbains.

Le parc regroupe :

- 160 entreprises et 3 000 salariés ;
- sept hôpitaux avec 15 500 personnels de santé ;
- quatre facultés pour 12 000 étudiants ;
- une Zone Franche Urbaine ;
- un Bio Incubateur (120 projets accompagnés, 205 M€ de fonds levés, 350 emplois créés) ;
- un centre de services destiné aux entreprises (restaurants, hôtellerie, commerces, agence postale, banque, crèche...).



© Vincent Lecigne - MEL



© Vincent Lecigne - MEL

Superficie **36 ha :**
25 ha sur la ZAC Eurasanté-Est ;
11 ha sur Épi de Soil.

Programme **150 000 m²** dédiés aux entreprises liées à la filière biotechnologies-santé : bureaux, laboratoires, centres de recherche, activités de production, logements et commerces dans une logique de mixité urbaine.

Maîtrise d'ouvrage MEL.

Auteur du projet urbain Atelier Jacqueline Osty et Associés/paysagiste
Daniel Treiber, Trace, Lalou + Lebec/architectes-urbanistes.
Ma-Geo Morel Associés/BET.

Procédure d'aménagement ZAC et lotissement.

Calendrier **1999 - 2015** aménagement assuré par la Soreli.
2016 - 2020 aménagement assuré par la MEL.

Le centre de service d'Eurasanté conçu par Lalou Lebec devient l'épicentre du quartier.



- Foncier disponible
- Chantier en cours
- Chantier à venir

Résidence - services pour étudiants





Quesnoy-sur-Deûle **ANGE GARDIEN**

Au cœur du Territoire de la Lys, le projet de l'Ange Gardien, située à proximité du centre-ville de Quesnoy-sur-Deûle, offre l'opportunité d'intervenir dans un cadre d'exception où se rencontrent terres agricoles et centre urbain. Dans une commune concernée par un enjeu de logement social, ce projet d'aménagement se distingue par une mixité programmatique à dominante habitat et une valorisation des bords de Deûle. L'objectif étant de développer une offre résidentielle de qualité par la création d'un éco-quartier, labellisé en tant que tel, et adaptée aux besoins de la commune.



Superficie 11 ha.

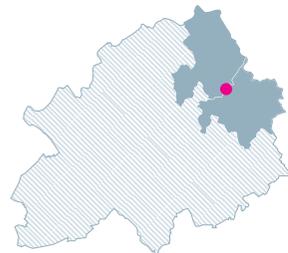
Programme Environ 52 900 m² de SDP, dont :
Habitat : 33 000 m², soit 340 logements.
Commerces et services : environ 2 200 m².
Activités économiques : environ 16 000 m².
Équipements publics : environ 1 700 m².

Maîtrise d'ouvrage SAS Ange Gardien (groupement Nexity et Nacarat) concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Caucheteux-Bello avec Mageo Morel .

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2010** étude pré opérationnelle.
2011 création de la ZAC.
2012 attribution de la concession.
2014 dossier de réalisation de ZAC.
2015 dépôt des permis de construire de la phase 1.
2016 remise du diplôme de labellisation Écoquartier par le ministre du Logement.
2016 - 2018 début des travaux d'espaces publics (1^{ère} tranche).
Fin 2017 livraison de la 1^{ère} phase.



Roubaix

BLANCHEMAILLE

Au cœur du berceau de la VPC (Vente par correspondance) à Roubaix, la MEL déploie un nouveau site d'excellence : Blanchemaille by EuraTechnologies, le premier accélérateur dédié au e-commerce de France. Ce haut lieu du commerce de demain bénéficie de la proximité de grands acteurs tels que Showroom privé, OVH, Altima..., pour accueillir un incubateur, un accélérateur et un hôtel d'entreprises sur les 13 000 m² du bâtiment Fontenoy.

Un an après son installation, Blanchemaille by EuraTechnologies accueille déjà 12 entreprises et 15 projets incubés. En 2017, un laboratoire de recherche en marketing et la fondation Showroom Privé s'implanteront sur le site. 100 entreprises, pour 1 000 emplois, seront accueillies à horizon 2019.

Acquis par l'Établissement public foncier (EPF) pour le compte de la MEL, le site comprend un bâti d'une superficie de 47 553 m² composé de plusieurs entités et d'un parking silo de 3460 m². Les 30 000 m² restant accueilleront à terme une programmation économique, voire résidentielle, en partenariat avec des acteurs privés.



© Vincent Lecigne - MEL

Superficie 1,5 ha.

Site foncier et immobilier.

Programme 47 553 m², dont :

développement d'un site d'excellence dédié au e-commerce sur 13 000 m² de SDP (réaménagement du bâtiment Fontenoy) ; programme mixte (bureaux, locaux d'activités, voire habitat), afin de développer les potentialités du site d'excellence pour lequel les demandes sont fortes ou proposer une offre complémentaire : 30 000 m² SDP (reconversion des bâtiments du site).

Maîtrise d'ouvrage L'Établissement public foncier, propriétaire du site pour le compte de la MEL.
Maîtrise d'ouvrage privée recherchée.

Procédure Partenariat privé.

Calendrier **2016 - 2020** Réaménagement du bâtiment Fontenoy et développement du site d'excellence par la SPL Euratechnologies.
2017 conduite d'une étude pré-opérationnelle sur la reconversion de l'ensemble immobilier et validation de scénarios de programmation et de modes opératoires.



Roubaix

CAMPUS GARE

Ce vaste programme urbain, qui couvre actuellement une surface de 14 hectares, se développe de part et d'autre de la gare de Roubaix, au cœur du croisement des mobilités entre le train, le métro et le bus, et adossé au corridor écologique de la ville de Roubaix. Le projet développe ainsi un nouveau quartier mixte, qui va renforcer l'attractivité économique de ce secteur, conçu selon des principes d'urbanisme durable et traversé par « une promenade urbaine écologique » le long de la voie ferrée.

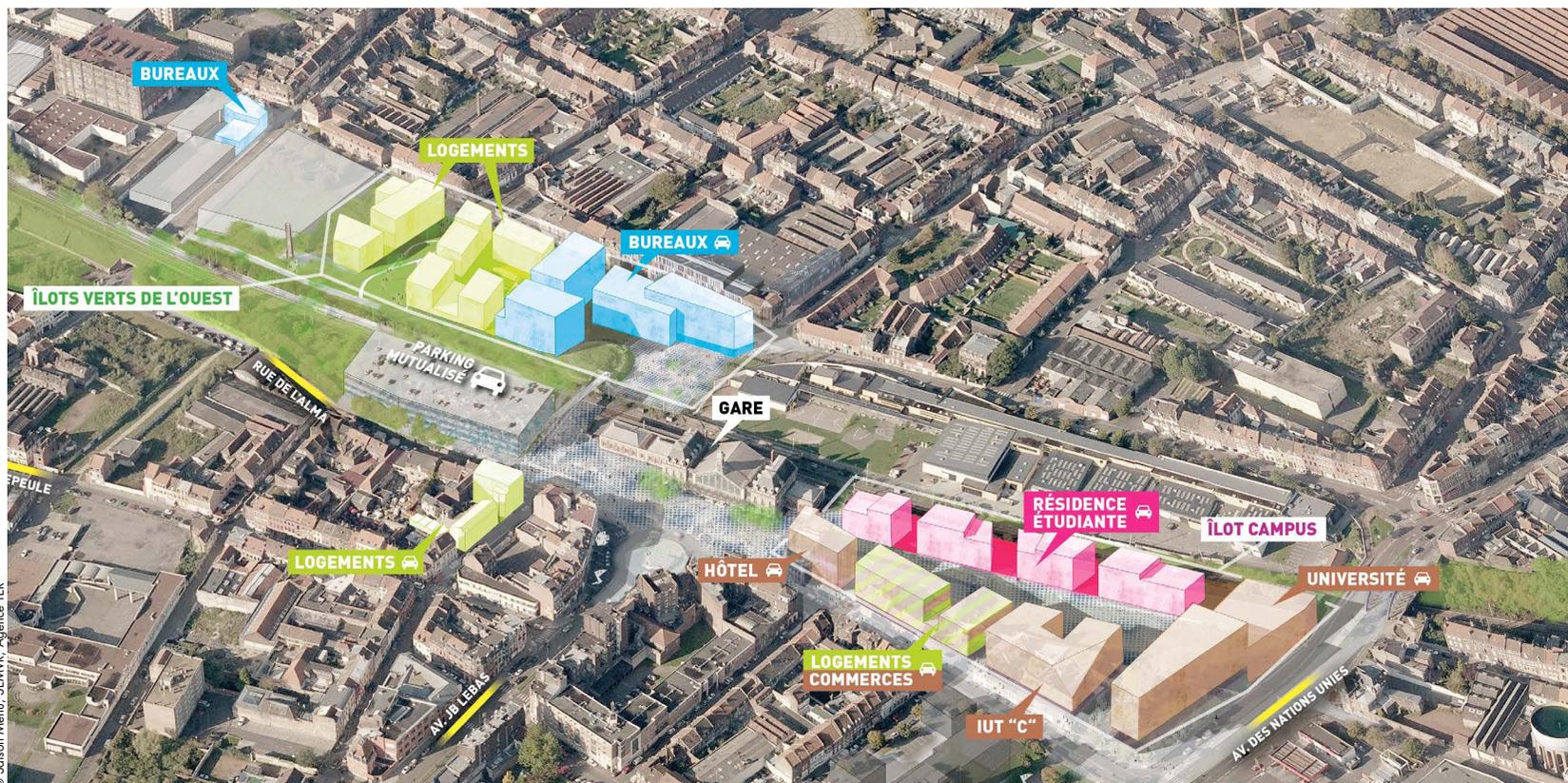




4000 étudiants sont attendus sur ce site avec notamment l'IMMD, LEA et l'IUTC.



Les résidences étudiantes.



Superficie **14 ha.**

Programme **Env. 53 800 m² de SDP.**

Habitat : 19 700 m², soit 193 logements (50 % libre, 30 % social, 20 % accession sociale) et 217 chambres étudiantes.

Équipements universitaires : 8 400 m² (plan Campus).

Hôtel, brasserie, commerces : 3 900 m².

Bureaux : 21 800 m².

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Menu Saison ; agence TER.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **2011** attribution de la concession.

Début 2014 début des travaux de l'hôtel.

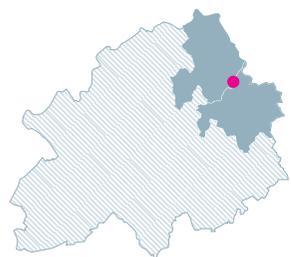
Juillet 2014 début des travaux de l'université

2015 livraison de l'hôtel.

2016 travaux des espaces publics du secteur de l'université.

Septembre 2016 livraison de l'université, de la résidence étudiante, et des espaces publics.

2017 - 2020 travaux d'aménagement et de construction sur le secteur Ouest.



Roubaix Tourcoing Wattrelos **L'UNION**

Le site de l'Union est un vaste territoire anciennement industriel, de part et d'autre du Canal de Roubaix, à la rencontre des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Pôle d'excellence de la Métropole Européenne de Lille, ce grand projet urbain développe un programme ambitieux permettant à ces trois villes de retrouver leur attractivité dans les domaines économiques et résidentiels. Pionnier dans le domaine des écoquartiers, il propose une série de principes vertueux de gestion des eaux et une offre innovante de stationnement qui en font un exemple national à cette échelle de 80 hectares. Dans le domaine économique, le projet cible les activités liées à l'image et au numérique avec la Plaine Images, au textile autour du CETI (Centre européen des textiles innovants), et aux sports (tant la pratique de loisir et que celle de haut-niveau) par l'installation de Kipstadium, le centre sportif de la marque Kipsta.



© Sébastien Jarry



Vue panoramique depuis la tour Mercure avec à gauche le chantier du Pont Rail permettant le passage de la nouvelle zone de l'Union vers le boulevard Gambetta.

© Sébastien Jarry

Plan masse d'origine de Reichen & Robert en cours de redéfinition par l'équipe de l'agence Obras.



© Sébastien Jarry



© Reichen et Robert & associés

Superficie 80 ha.

Programme 441 000 m² de SDP, dont :
Habitat : 122 000 m²
Bureaux : 259 000 m²
Artisanat : 34 000 m²
Commerces : 5 000 m²
Services : 21 000 m²

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée + SPL Euralille, concessionnaires de la MEL.

Auteur du projet urbain Reichen & Robert (2007-2016) et Obras depuis 2016.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier
Avril 2006 Création de la ZAC.
30 mars 2007 attribution de la concession d'aménagement au groupement SEM VR + SEM Euralille.
2011 démarrage des travaux rue de L'Union et rue de Roubaix.
2012 inauguration du CETI.
 (Centre européen des textiles innovants).
2013 réactualisation du bilan des surfaces.
2015 livraison du siège de Lille Métropole Habitat et ouverture de Kipstadium.
2017-2019 livraison des espaces verts.



Roubaix
Wattrelos

LA LAINIÈRE

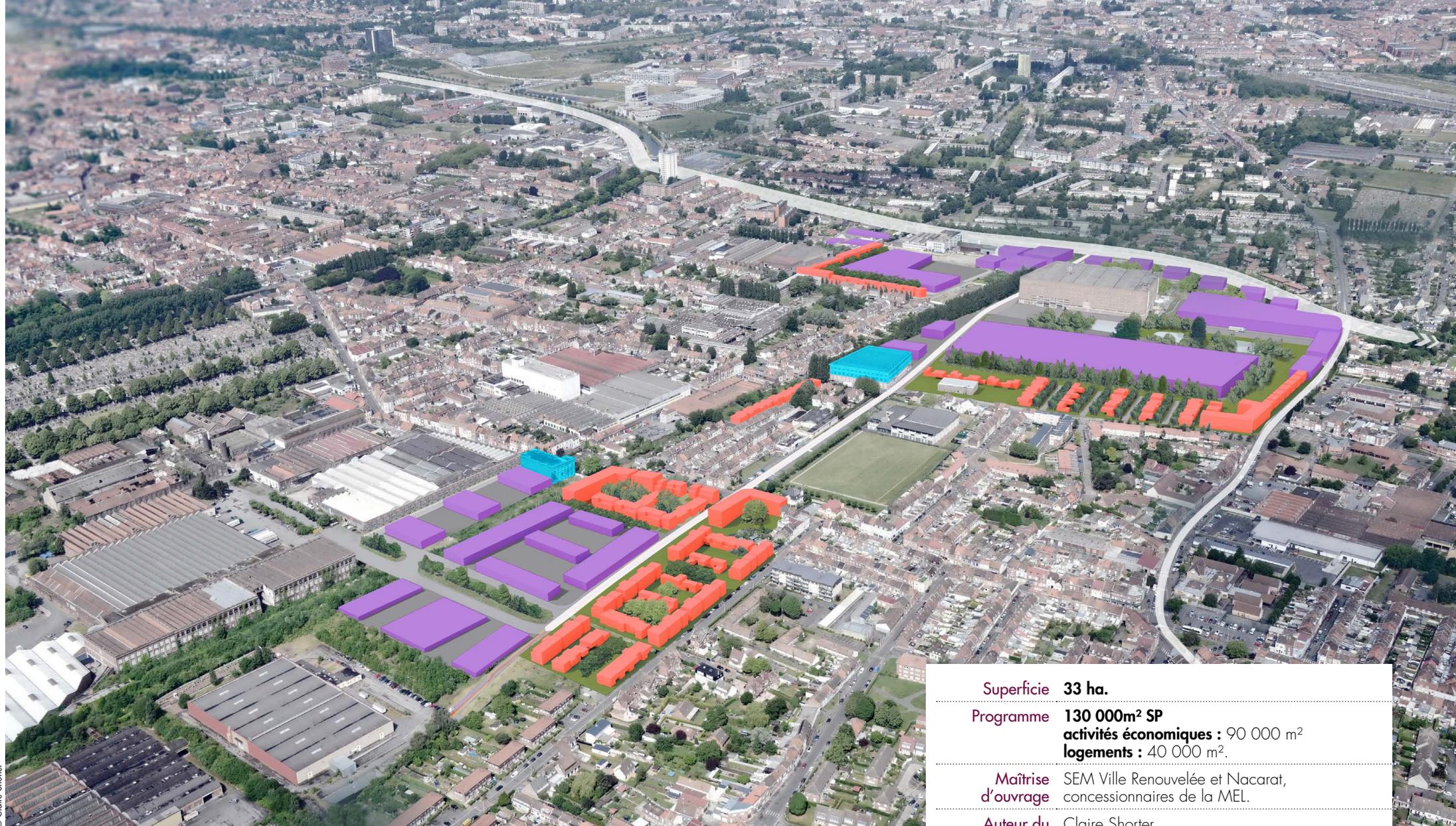
© Claire Shorter - Kaelbeh Graphic

Sur 33 hectares, la Lainière poursuit son histoire économique pour se transformer en un quartier d'activités attractif et durable. Située sur les villes de Roubaix et Wattrelos, à proximité immédiate de la Belgique, la Lainière est desservie par le boulevard historique de la Laine et les grandes voies d'accès de l'Eurométropole.

Le site accueillera des PME-PMI, des activités de petites et moyennes productions, des activités industrielles, artisanales, tertiaires et commerce de gros, mais aussi des logements, avec l'ambition de développer l'économie et l'emploi local.

La Lainière s'inscrit dans les objectifs de la « Charte des parcs d'activités du XXI^e siècle » de la MEL, qui promeut un aménagement économique durable, prenant en compte les impératifs de mobilité durable, de performance énergétique et de production d'énergies renouvelables. La charte garantit notamment un maillage avec l'environnement urbain et économique du site, un traitement qualitatif de la mixité des fonctions, un lien avec la trame bleu, un usage des modes doux... Parmi les premières réalisations : la Maison du projet, le premier bâtiment français « Cradle to Cradle », est conçue pour n'avoir aucun impact sur son environnement.





© Claire Schorter

Superficie 33 ha.
Programme 130 000m² SP
activités économiques : 90 000 m²
logements : 40 000 m².

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée et Nacarat, concessionnaires de la MEL.

Auteur du projet urbain Claire Schorter.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **2016** ouverture de la Maison du projet de La Lainière, premier bâtiment français « Cradle to Cradle ».
2016 désignation d'une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre architecte - paysagiste - BET VRD (Claire Schorter - Empreinte - Artelia) - validation du schéma directeur et engagement de la phase de maîtrise d'œuvre.
Fin 2016 dépôt de permis de construire possible pour les premiers terrains déjà équipés (réseaux, accès).
Début 2017 dépôt du premier permis d'aménager
Fin 2017 démarrage des premiers travaux de construction.
Fin 2017 - début 2018 démarrage des travaux d'espaces publics.



La maison du projet, premier ouvrage « Cradle to Cradle » de la Métropole.

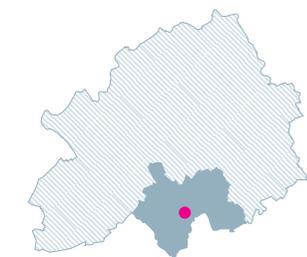
Bâtiment et bureau de l'ancienne entreprise qui sera conservé.



© Vincent Lecigne - MEL



© Vincent Lecigne - MEL



Seclin-Templemars
Vendeville-Lesquin

PORTE SUD DE LA MÉTROPOLE

Le territoire d'activités et d'emplois de la Porte Sud de la Métropole dispose de capacités de développement d'une offre importante de terrains à aménager. Ce potentiel confirme sa dimension stratégique pour le développement économique dans la métropole lilloise.

Partant de ce constat, il y a lieu de définir et mettre en œuvre un projet d'aménagement et de développement ambitieux sur ce territoire, dont la visibilité et l'attractivité à l'échelle nationale et internationale doivent ainsi être renforcées.

Le périmètre opérationnel à l'étude tient compte des parcs d'activités existants (Zone Industrielle Seclin, zone commerciale UNEXPO, Parc d'activités Templemars, Centre Régional des Transports (CRT), Parc du Mélantois...), en développement (Seclin A1 Est, Lil'Aéroparc), ainsi que les potentialités de développement au cœur de ce périmètre :

- au nord par les opérations de Faches-Thumesnil et de Lesquin ;
- à l'est par le CRT ;
- à l'ouest par la ZI de Seclin ;
- au sud par la zone commerciale Epinette/UNEXPO et par le développement de Seclin A1 Est.



© Stéphane Couillard : GBL Architectes

A1 Est

Superficie 65 ha.

Programme 173 400 m²

Bâtiments de grande emprise d'activités logistiques ou de production : 1 54 000 m² de SDP.
Activités de production (PME/PMI) et artisanat : 19 400 m² de SDP.

Maîtrise d'ouvrage PREAM, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Luc Lemarchand : EAI Espace Architecture.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2016 création de la ZAC.
2016 - 2017 études maîtrise d'œuvre et commercialisation.
1^{er} trimestre 2017 finalisation de la commercialisation des tènements logistiques.
Fin 2017 dépôt des premiers permis de construire.
2018 démarrage des travaux.
2028 fin de la concession.



© Luc Lemarchand : EAI Espace Architecture International



Lil'Aéroparc

Superficie **40 ha.**

Programme **225 000 m², dont en intention :**
Showroom artisans : 5 500 m²
Usine numérique : 16 500 m²
Immobilier collaboratif : 49 000 m²
Pôle hôtelier : 12 500 m²
Centre de design : 15 000 m²
Activités PME-PMI : 39 000 m²
Centre d'affaires : 84 000 m²

Maîtrise d'ouvrage Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille.

Auteur du projet urbain UAPS.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2015 - 2018** études préalables
En cours analyse des 65 offres de l'Appel à manifestation d'intérêt pour définir la programmation PME/PMI, tertiaire et services.
2017 dossier de création de la ZAC.
2019 - 2020 travaux.

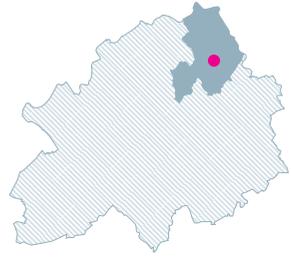
© Stéréograph



© KRELUK



© KRELUK



Tourcoing QUADRILATÈRE DES PISCINES

Tirant son nom de sa forme et de la présence de l'ancienne école de natation, du centre nautique Tourcoing-les-Bains et des traces de l'ancienne piscine municipale, le Quadrilatère des Piscines occupe une situation privilégiée au cœur de Tourcoing. Autrefois en marge de la ville, ce secteur devenu central comporte ou voisine de nombreux équipements publics (mairie, lycée Colbert, Tourcoing-les-Bains, Musée des Beaux-Arts MUba, conservatoire...), et bénéficie de la proximité des rues piétonnes, des commerces, etc. Il dispose également d'un bon niveau de desserte par les transports en commun.

L'aménagement de ce secteur poursuit le processus réalisé sur le centre-ville. Des opérations de renouvellement urbain et de requalification des espaces publics en ont, en effet, déjà transformé le fonctionnement, l'image et l'attractivité. Le projet vise aussi le renforcement et la diversification de l'offre de logements et la création d'emplois.



Superficie 5 ha.

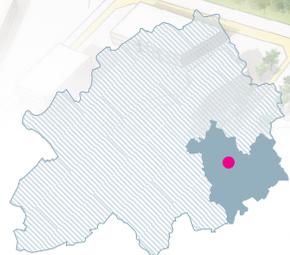
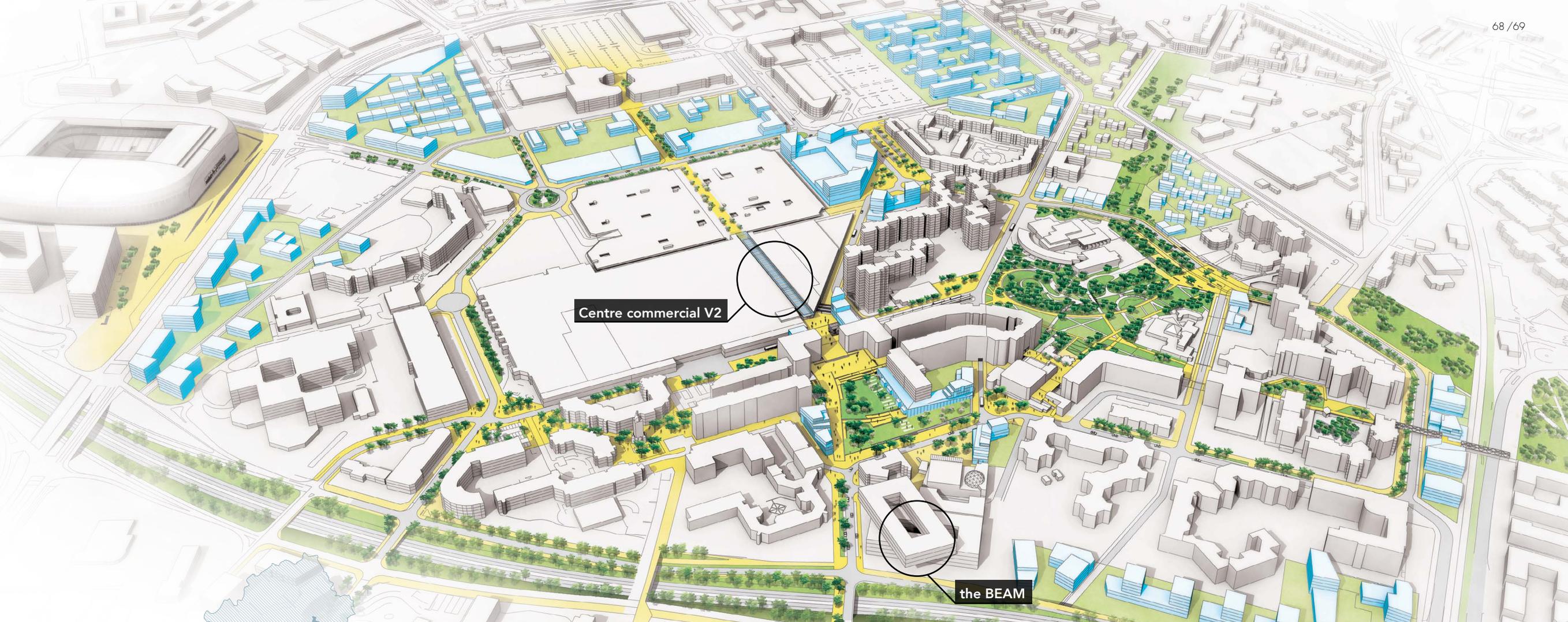
Programme 55 000 m² de SDP
Habitat : 35 000 m², soit 400 à 500 logements
Équipements : 10 000 m²
 - un groupe scolaire de 17 classes.
 - un équipement petite enfance (relais assistance maternelle, crèche, halte-garderie).
 - une salle polyvalente de 1200 places et une maison des associations.
Un centre administratif : 12 000 m².
Activités : (dont bureaux, tiers-lieux) 9 000 m².
Commerces : 1 000 m².
Réaménagement et création d'espaces publics (dont un jardin public et un parvis).

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée, concessionnaire de la ville de Tourcoing.

Auteur du projet urbain Atelier 9.81.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **Concession 2016 - 2024**
2017 permis d'aménager.
2017 engagement de l'opération Starter (5000 m² - logements et rez-de-chaussée actifs).
2018 - 2019 construction du groupe scolaire et du pôle petite enfance.



Villeneuve d'Ascq **GRAND ANGLE**

Comme son nom le laisse deviner, Villeneuve d'Ascq est une ville nouvelle de 63 000 habitants créée il y a bientôt un demi siècle à l'Est de Lille, afin de répondre aux nouveaux besoins de l'agglomération et de ses habitants en termes de logements de qualité, de lieux de travail, d'offre commerciale, d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement (dont deux campus universitaires) et d'espaces de nature et de loisirs.

Organisé autour d'un centre commercial - et ses voies d'accès et parkings - , d'une station de métro et pôle d'échange pour les bus, d'un ensemble de bâtiments publics (hôtel de Ville, théâtre « La Rose des Vents » scène nationale, musée « Forum des Sciences »), et d'un parc de logements constitué pour 82% de logements locatifs sociaux, le centre-ville de Villeneuve d'Ascq va faire l'objet d'un vaste projet de requalification, de diversification et de densification : un projet qui permettra à Villeneuve d'Ascq d'entrer dans l'ère de la « ville nouvelle renouvelée ».

Le projet Grand Angle consiste à compléter et diversifier les fonctions résidentielles et tertiaires, avec davantage de mixité sociale, à lier les différents lieux du quartier par des espaces publics évidents et lisibles, et à mettre le Forum Vert - parc principal du quartier - en lien avec les espaces qui l'entourent. L'ensemble se fait en lien avec le projet privé de requalification du centre commercial V2.

Au sein de ce projet, the BEAM est une opportunité pour valoriser l'entrée de ville en l'urbanisant, et pour créer un symbole fort, visible depuis un axe à trafic dense, faisant le « pendant » au secteur commercial et sportif du Grand Stade.

En bleu, les nouveaux programmes qui viendront accompagner la restructuration profonde des espaces publics.



La nouvelle place offre des services publics totalement repensés,
une accessibilité améliorée et une offre commerciale scénarisée.



Superficie 92 ha.

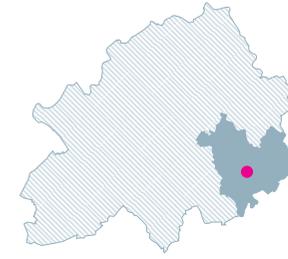
Programme 258 000 m² de SDP.
Habitat : 112 000 m² (1200 logements).
Activités tertiaires : 105 000 m².
Commerces : 41 000 m².

Maîtrise d'ouvrage Projet urbain : MEL et Ville.
Immeuble BEAM : ADIM.
Centre commercial : Unibail Rodemco, Auchan.

Auteur du projet urbain Agence UP.

Procédure d'aménagement Urbanisme négocié.

Calendrier 2011 étude de programmation urbaine.
2015 étude de maîtrise d'œuvre urbaine.
2015 début des travaux sur les espaces publics.
2017-2020 restructuration du centre commercial.
2017-2020 premiers programme de logements.



Villeneuve d'Ascq Sainghin-en-Mélantois **HAUTE BORNE**

Par sa situation géographique privilégiée, ses nombreux services, sa proximité avec un pôle européen d'enseignement et de recherche, la présence d'entreprises à forte valeur ajoutée, et un cadre de vie agréable et fortement paysager, le parc scientifique de la Haute Borne offre tous les atouts d'un site d'excellence.

Le parc de la Haute Borne est dédié à l'accueil d'activités scientifiques et technologiques à haute valeur ajoutée, à l'innovation et au développement durable. Grâce aux synergies avec les centres de recherche et les laboratoires de la Cité scientifique (à deux pas), les entreprises y trouvent l'environnement idéal pour leur développement. Le site compte aujourd'hui 198 entreprises, pour 7 617 salariés. 98% des bureaux étant occupés, la Haute Borne poursuit son développement par l'aménagement du «Grand carré» et ses 60 000 m² de programmes à venir.



Superficie 140 ha.

Programme 310 000 m² dont

Réalisés :

activités économiques : 190 000m².

logements : 40 000 m².

espaces verts : 20 ha.

champs cultivés : 35 ha.

A venir :

activités économiques : 60 000m² de SDP.

Maîtrise d'ouvrage SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain **Phase 1** : Atelier Grether/Atelier LD/Artelia -
Atelier Nervures

Phase 2 : En cours de désignation

Procédure d'aménagement ZAC.

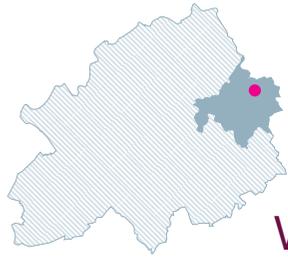
Calendrier **1999** démarrage opérationnel de la ZAC et désignation de la SAEM de la Haute Borne comme concessionnaire.
2016 attribution de la concession d'aménagement de la phase 2 à la SPL Euralille.
2023 fin de la concession.



© Vincent Lecigne - MEL



© Richard Baron / Light Motiv



Wattrelos

CENTRE-VILLE

Avec 41 000 habitants, Wattrelos est la cinquième ville de la Métropole Européenne de Lille. Le réaménagement de l'ancien site industriel Saint-Liévin entre son centre-ville et le Parc du Lion (43 ha) permet de répondre à plusieurs besoins de la commune : créer une nouvelle offre de logements qualitative et diversifiée, accueillir des bureaux et des locaux d'activités, aménager une plaine festive sur un ancien parking, nouvelle centralité forte de la ville, et mieux arrimer le parc au tissu urbain.



© Interland



© Agence MAES

Superficie 15 ha.

Programme 80 000 m² de SDP
Habitat : 70 000m²
 50% en accession libre.
 20% en accession abordable.
 30% logements sociaux.
Bureaux et activités : 10 000 m².
Espaces publics majeurs : esplanade « plaine festive ».

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Interland ; repris par Agence Maes.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **10 octobre 2014** création de la ZAC.
Décembre 2015 attribution de la concession d'aménagement.
2016 - 2017 études.
2017 démarrage des travaux.
2027 fin de l'opération.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

1, rue du Ballon - CS 50749 - 59034 Lille Cedex

Tél : +33(0)20 21 22 23 - www.lillemetropole.fr

Pilotage et rédaction : MEL - Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Ville - Direction Entreprises. Avec l'aide des SEM et SPL de la MEL.

Coordination : MEL - Direction de la Communication.

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication.

Mise en page et graphisme : MEL - Grégory Rolland / Direction de la Communication.

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication.

Impression : MEL - Services et ressources.

Achevé d'imprimer en mars 2017.

Impression MEL 